

Direction/AC/SV

**DECISION N° 2018/17**

**portant Délégation de Signature**

**La Directrice du Centre Hospitalier de Nogent-le-Rotrou**

Vu, l'article L 6143-7 du dernier alinéa du Code de la Santé Publique,

Vu la loi n°2009-879 du 21 juillet 2009 portant réforme de l'hôpital et relative aux patients, à la santé et aux territoires.

Vu, le décret n°2005-921 du 2 Août 2005 modifié portant statut particulier des grades et emplois des personnels de direction des établissements mentionnés à l'article 2 de la loi n°86-33 du 9 janvier 1986 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique hospitalière,

Vu l'arrêté du CNG en date du 15 juin 2018 plaçant pour quatre ans, Mme CONSTANTIN Anne en position de détachement dans l'emploi fonctionnel de Directrice des Centres Hospitaliers de Châteaudun, de Nogent le Rotrou et de La Loupe à compter du 23 juillet 2018.

Vu la décision de nomination en date du 04 septembre 2011 de Monsieur Christian BRODIN en qualité Technicien Supérieur Hospitalier, effective au 30 juin 2011.

**DECIDE**

**Article 1 :**

Monsieur Christian BRODIN, Responsable du service Restauration, reçoit délégation pour signer tous documents se rapportant à la gestion du service Restauration, notamment :

- Les bons de commande de fournitures et de prestations

**Article 2 :**

La présente décision annule et remplace la précédente.

**Article 3 :**

La présente décision est permanente et prend effet au 23 juillet 2018.

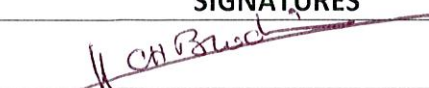
**Article 4 :**

Conformément aux dispositions de l'article R 421-1 du code de la justice administrative, la présente décision est susceptible de recours, devant le Tribunal Administratif territorialement compétent, dans un délai de deux mois à compter de sa publication au recueil des actes administratifs de la Préfecture d'Eure et Loir

Fait à Nogent-le-Rotrou, le 23 juillet 2018

La Directrice,

  
Anne CONSTANTIN

SIGNATAIRES	SIGNATURES
Chr. BRODIN	

**Destinataires :**

- Original : Dossier secrétariat de Direction pour archivage
- Copie : - D.R.H. pour archivage aux dossiers des agents
  - Trésorerie Hospitalière Départementale
  - Intéressés
  - Recueil des Actes Administratifs